

DEPARTEMENT DES LANDES
COMMUNE DE TARTAS
ARRONDISSEMENT DE DAX

Nombre de Conseillers en exercice : 23
Nombre de présents : 18
Nombre de votants : 19
Date de convocation : 26/05/2010

**EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL
DES
DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
du 1^{er} juin 2010**

--- o0o ---

L'an deux mille dix, le premier juin, le Conseil Municipal de la Commune de TARTAS, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de M. BROQUÈRES Jean-François, Maire.

Etaient présents : MM. BROQUÈRES, de ZANET, DEHEZ, Mme DEGOS, MM. DUBOS, BATS, Mme LEGLISE, M. CABANNES, Melle POLESE, M. DUPOUY, Mme DUBUN, M. LASSUS, Melle DAVERAT, Mme ROCA, MM. MOUCHEBOEUF, BRUEY, Melle ULMANN, Mme DEHEZ-BATISTA.

Etait excusé : M. DUCASSE, Mme ROLLIN, M. MARSAN (a donné procuration à M. DEHEZ), Mme LEFORT.

Etaient absents : M. LAMOTHE.

Un scrutin a eu lieu, Melle POLESE Carine a été élue pour remplir les fonctions de secrétaire.

--- o0o ---

**INFORMATION sur le projet
de « CREATION de la ZONE BLEUE » à TARTAS**

--- o0o ---

La municipalité s'est engagée, en partenariat avec les commerçants tarusates, à réfléchir au projet de mise en place d'une **ZONE BLEUE** en Centre Ville, et plus particulièrement à la Ville basse sur les espaces publics suivants:

« Place Gambetta, Rue Victor Hugo, Place Aristide Briand, rue d'Orope(en partie) et rue de l'industrie »Ce projet s'inscrit dans une démarche de fluidité, de sécurité et d'accessibilité tant de la circulation que du stationnement en centre ville.

Un groupe de travail composé des représentants de l'association « TARTAS + », de commerçants, des organismes bancaires et du Conseil Municipal s'est réuni à plusieurs reprises durant les mois de mars et d'avril 2010, et une réunion d'information à l'attention des riverains le 29 avril dernier en Mairie. Les différentes associations de personnes âgées, malvoyants, handicapés, ont été associées à cette démarche, de même que les services de Gendarmerie et du Conseil Général.

Il convient maintenant de valider les différentes étapes de ce projet :

- information et communication sur la « ZONE BLEUE » du mois de juin au mois de septembre
- envoi d'un disque de stationnement à titre gratuit à tous les foyers tarusates avec le bulletin municipal du mois de juin
- travaux par les services techniques deuxième quinzaine d'Août 2010

Aussi, il est proposé à l'assemblée de donner un avis favorable au projet de ZONE BLEUE pour une mise en service au 1er septembre 2010, les crédits étant prévus au budget de la Ville.

.../...

LE CONSEIL MUNICIPAL

Oui l'exposé de M. le Maire,

DONNE un avis favorable au projet de ZONE BLEUE pour une mise en service au 1er septembre 2010.

AUTORISE M. le Maire à signer tout document.

Délibéré en séance les jour, mois et an que dessus.

Le Maire,

J-F. BROQUÈRES